



Compte Rendu du questionnaire des Délégués du Personnel du 15 mai 2014



www.cgt-verallia-chalon.fr

En préalable

Les élus CGT vous demandent :

- d'indemniser intégralement les salariés victimes d'un Accident du travail /Maladie Professionnelle pendant une convalescence.
- d'établir un plan de reclassement pour tous les salariés victimes avec échéance.
- de Supprimer le système de « purgatoire » (comptage de palettes, moules de bagues, de visseries) et de le remplacer par le renforcement et l'acquisition de nouvelles compétences en complément de l'effectif sur des postes de structures.
- d'améliorer les conditions de travail avec de l'emploi titulaire et des tâches définies.

Nous vous demandons de reclasser efficacement et durablement **tous les salariés** qui sont victimes de la pénibilité, d'un accident du travail, de maladie professionnelle ou de la vie pour lesquels les conditions de travail ne sont pas adaptées.

○ Réponse : Reclassement = Tous ces points (phrases du questionnaire) ont été repris sur le tract de la semaine. Ce matin on a eu une réunion avec les 2 syndicats concernant les reclassements. Il y a une perte dégressive dans la paye pour les reclassements avec « inaptitudes définitive » suivant l'accord de 2008.

Pertes de salaires = On est conforme aux textes des lois et conventions concernées. Si il y a eu pertes, c'est que cela dépend d'éléments variable (nuits, jours fériés, dimanche). « Je ne fais que respecter les textes de la conventions collectives ».

Reclassements =

*/ un salarié de l'AEM = Finalisation de la partie de reclassement. RDV la semaine prochaine avec Mle STREIFF + chef de service pour du définitif.

*/ deux salariés de l'élaboration verre = Reclassement à la fusion + à la journée. On pourra acter rapidement ces reclassements.

*/ un salarié de l'équipe A= On va le voir pour rester comme ça, dans ce même système de cycle. Inaptitude sur une période très longue/a durée indéfini, mais pas définitive.....

*/ un salarié de la moulure = démarré Mardi en doublure avec un titulaire. On actera une fois la formation effectuée et validée.

*/ un salarié de l'équipe B = sous réserve que l'inaptitude perdure, on c'est engagé à maintenir son poste à la Qualité jusqu'à fin septembre.

*/ un salarié de l'équipe B = Sous une semaine, il ira à l'AVA.

*/ un salarié de l'équipe A= Il ne rentrait pas dans les schémas de l'organisation du service qualité. Donc toujours pas de poste définitif.

*EMPLOIS:

- Il a été compté jusqu'à 14 intérimaires dans la même équipe dont trois sur le même four à la visite, que comptez-vous faire pour rétablir cette situation ? Où en êtes vous avec les embauches (nombres, affectations, dates ?).

○ Réponse : On va titulariser 2 intérim' (2 poli' BC/BF) avant l'été. On n'a eu les accords pour faire ces embauches.

• Nous vous demandons un organigramme à jour de l'établissement.

• Nous vous demandons un organigramme fonctionnel et la liste des tâches des postes de travail des services qualité et atelier électrique.

○ Réponse : On vous le transmettra courant Juin celui de l'établissement. On a demandé au chef de service Qualité et Electrique qui détaille les tâches de chacun.

***SALAIRES:**

• Les élus demandent la renégociation de la grille de salaire locale.

○ Réponse : Lister les choses qui ont été modifiées et on en discutera.

• Nous vous demandons une prime de rendement pour les agents de maîtrises en production.

○ Réponse : La prime de progrès vient compenser la prime de rendement.

• Nous vous demandons de faire automatiser les éléments de paie concernant le solde de CP ainsi le nombre de jour annuel travaillé afin qu'ils soient mentionnés sur les feuilles de salaire.

○ Réponse : On ne peut pas paramétrer ceci car c'est géré en centrale.

***CONDITIONS DE TRAVAIL:**

• Est-il nouveau d'appeler des salariés non volontaires à leur domicile pour combler le manque d'emploi et les faire venir travailler pendant leur repos ?

○ Réponse : On a une liste de salarié pour faire d'éventuel changement de poste lors de leur période de repos.

• Merci de faire vérifier les systèmes d'ouvertures et fermetures et de traction des fours à moules.

○ Réponse : J'ai remonté l'information en faisant une visite sécurité sur la 25 et 26.

• Veuillez faire réaliser l'entretien des installations (arrêts du four 2 pour un tapis, déflecteur machine IS tenue par un slip et de la ficelle...etc.).

○ Réponse : J'ai fait remonter au service le souci. Voir avec l'électricien.

• Les vantelles du four 2 sont hors services.

○ Réponse : J'ai fait remonter au service le souci. Voir avec l'électricien.

• Nous vous demandons de faire installer des sièges de chariot élévateur adaptés au temps d'utilisation des caristes (mal de dos) et de refaire la rampe d'accès pré stockage (le long de la chaîne non lues).

○ Réponse : **La rampe** : des travaux vont être entrepris. Ca ne gênera plus le trafic des chariots.

Siège du chariot : à négocier lors du renouvellement des contrats avec la société Fenwick l'an prochain.

• Pouvez vous trouver une solution pour éviter le bruit et les poussières dans la salle de contrôle fusion ?

○ Réponse : Pour la poussière, elle va être enlevée sur le plan de travail de la salle. Pour le bruit, le souci n'a pas été remonté. Faire une mesure pour voir les faits.

• Quand est-ce que les salariés auront des tee-shirts BF et BC et des marinières.

○ Réponse : La distribution des t-shirts on commencé ces jours. Il faut demander les marinières au service EHS.

• La benne à bois installée à la LPP n'est pas adaptée (trop courte et non basculante).

- Réponse : « On ma dit que c'était les mêmes dimensions que les anciennes... » .
- Avez-vous résolu les problèmes de ligne téléphonique ?
 - Réponse : Ca fait deux mois qu'on a plus de problèmes sur les lignes, mais celui des cellulaires n'est pas réglé. MACON COMMUNICATION est sur le coup pour localiser le souci de coupures et le régler.
- Où en êtes-vous avec les bagnons ?
 - Réponse : Un essai a été fait. La L23 est équipé, le four 2 va être équipé. Si c'est concluant, on équipe les deux autres fours.
- Que comptez-vous faire pour supprimer toute la poussière de composition en particulier au F3 soufflage comme à la visite.
 - Réponse : Le CHST est sur le sujet. Des travaux ont déjà été faits côté BC.
- Nous vous demandons de faire nettoyer les moustiquaires rapidement.
 - Réponse : On a demandé un devis et cela va être réalisé avant l'été.
- Où en sont les essais de rampes anti fumée au four 3 ?
 - Réponse : Normalement toutes les machines sont équipées. Les essais sont en cours.

***SECURITE :**

- Trouvez vous normal qu'un intérimaire non sollicité depuis 5 mois reprenne le travail au soufflage sans période de doublons ?
 - Réponse : NON ! c'est juste que je n'aie pas le choix.
- Par qui et à quelle fréquence sont contrôlés les extincteurs ? (3 extincteurs HS au four 3 lors des l'incendie de la machine 30).
 - Réponse : Ils sont contrôlés annuellement par SICLI, et le service EHS fait aussi une visite bimestrielle.
- Les chaussures de sécurités sont inconfortables et surtout ne résistent pas à la chaleur, nous vous demandons de remédier à cette insécurité.
 - Réponse : Suite aux remarques, elles sont résistantes comme les anciennes d'après le fournisseur. « Si ont sens la chaleur, c'est que la chaleur a été trop emmagasinée ... » Un nouveau essai est en cour.
- La descente de cave vers la machine IS 11 n'est plus éclairée, n'y aurait-il pas un problème d'électricien ?
 - Réponse : On va faire intervenir une société extérieure pour y remédier.
- Le local de ventilateur sous le F1 est inondé avec le risque d'électrocution possible, qu'allez vous faire pour garantir la sécurité ?
 - Réponse : Il y a un mois le local était sec, aujourd'hui a cause du refroidissement du four l'eau s'infiltré.
- Nous avons constaté un épandage des boues du bassin de rétention à même le sol sur le parking du parc calcin, quels sont les mesures de préventions que vous avez prie pour garantir l'absence de pollution ?
 - Réponse : On a pu moins recycler les boues cette année. Il y a un séparateur en dessous des caniveaux pour éviter de déverser de la boue dans l'évacuation des eaux de pluie.

***RETRIAGE :**

- Quel est l'état d'avancement des travaux chez Cristal ?
 - Réponse : Les travaux ont commencé Lundi. Ils commencent par le premier étage (il sera fini début juin). Dès que le premier étage est terminé, ceux du RDC seront commencés.

***VIM :**

- Où en êtes-vous avec cette organisation du travail ? En êtes-vous satisfait ? Les rendements sont-ils en progression ?
- Réponse : On a fait le point avec le personnel concerné.

***EXPEDITION :**

- Comment gérez-vous les flux de camions ?
- Réponse : Il n'y a pas système de rdv, les camions arrivent quand ils veulent entre 8h et 20h. Un groupe de travail est détaché sur le sujet. Il faut laisser l'arriver des camions.
- Où en êtes-vous avec les travaux aux expéditions (plus qu'une toilette sur deux depuis un mois).
- Réponse : la direction n'était pas au courant.

***HYGIENE :**

- Il a été constaté de fortes odeurs dans les sanitaires AVA, la VMC est-elle efficace ?
- Réponse : la direction va regarder.
- Le nettoyage du grand vestiaire est insuffisant. Nous vous demandons d'y remédier.
- Réponse : la direction va voir avec le prestataire de nettoyage.

***DIVERS :**

Les conditions de travail au service qualité en particulier se sont fortement dégradées depuis de nombreux mois. Les salariés font de plus en plus d'efforts pour absorber ces dégradations croissantes :

- Absence de titulaire au labo et la qualité.
- Insuffisance de formation pour assumer le contenu variable des postes de travail.
- Incertitude consécutive au travail désordonné.
- Difficultés croissantes lors d'absences.

Le service qualité qui est le dernier filtre de l'entreprise pour garantir la qualité des fabrications, est l'un des plus sollicités de SGE et VOA et pourtant est au minimum du point de vue des ressources.

Nous vous demandons d'augmenter les moyens à mettre en œuvre pour réaliser le travail dans de meilleures conditions. Cela passe nécessairement par l'augmentation d'effectif, la titularisation des salariés polyvalents, la reconnaissance de l'emploi qualifié et un management alternatif (Ex : droit de refus d'objectif motivé par l'insuffisance de ressource) pour s'extraire du « court terme » qui constitue une source de mal être au travail).

- Réponse : On a mis en renfort Mr Daventure (en formation actuellement), malgré ça il reste un poste libre non pourvu cependant. On a été pas mal impactée avec les arrêts maladie et CP. Le remplacement de Mr Thomas devrait se faire. Mr Berthauld devrait revenir début Juin et ainsi stabiliser la situation de l'atelier.

Syndicat de site CGT Verallia Chalon sur Saône, le 20/05/2014